

# Quand consulter ?

## INDICATIONS DE L'OSTEOPATHIE

Par son approche globale (crânienne, viscérale, structurelle, etc...), l'Ostéopathie peut, selon leur cause, soulager de nombreux troubles. Un ostéopathe peut être consulté sans prescription médicale. Cependant, une consultation ostéopathique ne remplace pas une consultation médicale.

### **A titre préventif :**

En rééquilibrant le corps, l'Ostéopathie prévient les troubles tels que maux de dos, céphalées, lombagos, etc...

Un suivi ostéopathique régulier (2 à 3 fois par an) est conseillé pour tout le monde afin de prévenir les tensions musculaires, les douleurs, etc... Par ailleurs, un suivi plus régulier est nécessaire chez des personnes sollicitant davantage leur corps : c'est le cas des sportifs par exemple.

### **Troubles liés aux conditions de la naissance :**

Un suivi ostéopathique précoce et régulier est conseillé pour tous les nourrissons.

La vie foetale et l'accouchement peuvent entraîner des déformations du crâne chez le nourrisson, et peuvent également causer des strabismes, des troubles du sommeil, des régurgitations, favoriser l'asthme ou les otites, ou encore entraîner des tensions musculaires (le bébé tourne plus souvent la tête à gauche qu'à droite, revient toujours dans la même position, etc...). Les déformations peuvent être de plusieurs types : oreilles asymétriques, mâchoire décalée d'un côté, etc. Un enfant turbulent a peut-être subi de fortes compressions crâniennes lors de sa naissance, ce qui se traduit par une irritabilité, des cris, des pleurs, etc...

### **Troubles liés à la grossesse :**

Votre ostéopathe vous accompagne durant la période pré et post natale.

En effectuant un suivi de la grossesse et du post-partum (naissance par voie naturelle ou par césarienne), l'ostéopathie soulage les maux de dos, favorise la récupération, et accompagne la femme dans les changements de son mode de vie avant et après la naissance.

### **Troubles digestifs :**

Par son action sur le Système Nerveux Autonome notamment, l'Ostéopathie peut agir sur ces troubles.

L'Ostéopathie est indiquée dans les cas de constipation, diarrhée, ballonnements, acidité gastrique, colite, etc...

### **Troubles musculo-squelettiques :**

Là encore, la prévention joue un grand rôle.

Ces troubles, nombreux, sont bien connus : entorses (cheville, genou, etc...), luxations d'épaules, suivi post-opératoire (fractures, entorses graves, lésions méniscales), troubles de la posture (attitude scoliotique, scoliose, pieds plats, etc...), douleur type « sciatique », lumbago, torticolis, pubalgies, douleurs de hanche, de poignets, arthrose, etc...

### **Troubles suite à un traumatisme :**

Il est conseillé de consulter un ostéopathe suite à un traumatisme.

Que le traumatisme soit physique (accident de la voie publique, chute, etc...) ou émotionnel (décès, violences, etc...), l'ostéopathe peut accompagner le patient en soulageant les conséquences physiques de l'évènement.

### **Troubles uro-gynécologiques :**

Par son action sur les structures ligamentaires notamment, l'Ostéopathie peut agir sur ces troubles.

L'Ostéopathie est un traitement adjuvant dans certains troubles uro-gynécologiques tels que les cystites, les troubles du cycle, les dyspareunies, l'infertilité (dans certains cas), l'incontinence urinaire, les prostatites, etc...

### **Troubles divers :**

Par son approche globale et douce, l'Ostéopathie est utile dans de nombreux cas.

Maux de tête, acouphènes, tensions musculaires liées au stress ou à l'anxiété, sinusites, rhinites, états dépressifs, troubles de l'attention et de la concentration, mauvais retour veineux, etc...

### **Les limites de l'Ostéopathie :**

Comme toute approche thérapeutique, l'Ostéopathie a ses limites.

L'Ostéopathie ne soigne pas tout. Son champ de compétences ne s'applique pas aux fractures, aux cancers, aux maladies dégénératives, etc... Toutefois, elle peut favoriser la rémission (dans les cas de fractures par exemple) et accompagner le patient vers l'amélioration de ses conditions de vie (dans le cas de cancers par exemple).

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations.